

LE CONTRÔLE VENTILATION DES LOGEMENTS EN RE2020 ET BBC RÉNOVATION : OBLIGATIONS ET MODE D'EMPLOI

Organisation

Cette formation est dispensée sur **1 journée de 7 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site bcompetences.com

Objectif

Etre capable de formuler les nouvelles exigences réglementaires sur le contrôle des systèmes de ventilation en résidentiel neuf ou rénové.

Formateur

Alice MEHEUT, Directrice associée Directrice associée chez AERIS PARTNERS

Public et prérequis

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 060 € HT**

Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous formations@bcompetences.com

Contenu de la formation

Ventiler : un enjeu de santé et un contrôle devenu obligatoire !

La RE2020 met en place une obligation de vérification des systèmes de ventilation dans le résidentiel (maisons individuelles et logements collectifs) neuf. Quel sera l'impact du contrôle ventilation pour vos projets de logements neufs ou rénovés ? Comment anticiper les non conformités sur la ventilation pour vos attestations de fin de chantier ?

Cette formation vise à comprendre les impacts de ce contrôle obligatoire sur vos projets de logements et d'anticiper vos conceptions.

Avec cette formation, vous saurez formuler les nouvelles exigences réglementaires sur le contrôle des systèmes de ventilation en résidentiel neuf ou rénové et en connaître les conséquences sur vos projets.

Introduction : Pourquoi un contrôle ventilation obligatoire en logements ?

Evolution de la réglementation sur la ventilation dans le résidentiel

- Etat des lieux depuis l'arrêté de 1982
- Les nouveautés avec la RE 2020 : Annexe VIII
- Les nouveautés avec le label BBC Réno
- Evolution des règles techniques sur la ventilation dans les labels : Effinergie, Cerqual, etc

Présentation synthétique du protocole ventilation RE 2020 et du protocole Promevent

- Bâtiments concernés par ces protocoles
- Règles d'échantillonnages pour les contrôles
- Principes de la ventilation dans les différents systèmes
- Qui est autorisé à faire ces contrôles

Anticipez vos contrôles ventilation : obligations du Maître d'Ouvrage

- Impact sur la conception
- Impact en phase exécution
- Impact à la réception des travaux
- Conséquences d'une ventilation non conforme en neuf et en réno

Les principaux défauts rencontrés sur la ventilation

- En Maison individuelle
- En logements collectifs
- Les 10 points de contrôles critiques et récurrents : illustrations avec des cas pratiques en Mi et collectif

Concilier renouvellement d'air et performance énergétique

- Exigences dans vos CCTP
- Méthode QSE
- Gains énergétiques : comment embarquer la performance énergie et ventilation dans vos programmes

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessibles les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : formations@bcompetences.com, par téléphone : 01 86 95 72 10.

Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.